

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3531 - VENDREDI 12 JUILLET 2019

FACILITÉ DE CRÉDIT

CONGO-FMI : c'est fait !

Le Fonds monétaire international (FMI) a conclu, le 11 juillet, avec la République du Congo, un accord portant sur la facilité élargie de crédit.

D'après le communiqué publié par l'institution de Bretton Woods qui s'est félicitée en substance des efforts

consentis par le Congo pour la soutenabilité de sa dette, le montant approuvé dans le cadre de ce programme de trois ans est de 448,6 millions de dollars américains, soit un peu plus de 224 milliards francs CFA. La bataille de crédibilité ainsi gagnée devrait permettre au Congo

de bénéficier de la confiance d'autres partenaires et investisseurs étrangers, mais le pays aura tout à gagner à poursuivre les réformes et améliorer sa gouvernance publique.

Page 3

FOOTBALL FÉMININ

Brazzaville n'organisera pas la CAN 2020

Dans une correspondance adressée au président de la Confédération africaine de football, le 8 juillet, le gouvernement congolais a renoncé à organiser la phase finale de la 12ème édition de la CAN féminine de football prévue en 2020, invoquant des problèmes financiers. « Après examen du cahier des charges, la République du Congo s'est rendu compte que dans le contexte des grandes tensions de trésorerie où elle se trouve, elle est dans l'incapacité d'y répondre de façon optimale et rassurante », précise le courrier signé par le ministre de tutelle, Hugues Ngouelondélé.

Page 11



Les Diables rouges dames

LUTTE CONTRE LE SIDA

L'Afrique appelée à se mobiliser



Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a invité le 11 juillet les décideurs politiques, les parlementaires, les ONG et les institutions financières à unir leurs efforts pour éradiquer le sida en Afrique. « La riposte consécutée au VIH /sida nécessite une mobilisation de ressources financières importantes : 26,2 milliards de dollars US en 2020, et 22,3 milliards en 2030 », a-t-il déclaré, à l'ouverture du sommet panafricain de haut niveau sur le financement du sida et de la santé. Page 6

DÉVELOPPEMENT

Améliorer la santé et le bien-être social de la population



La ministre de la santé posant avec les partenaires au développement

Le rapport mondial sur la population 2019, présenté le 11 juillet à Brazzaville, souligne l'insuffisance des programmes de lutte contre la pauvreté, tout en appelant à l'accélération de l'amélioration des conditions sanitaires, ainsi que du bien-être social. Le document a été lancé en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population.

« Le Congo a fait des efforts importants dans l'amélioration des conditions de vie mais certaines populations vulnérables ne sont pas suffisamment concernées », a indiqué la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo. Page 6

CONSEIL NATIONAL DU DIALOGUE

Mise en place d'un plan biennal de prévention des conflits

Au terme des travaux de l'atelier de lancement effectif des activités du conseil national du dialogue social, les participants ont recommandé la mise en place d'un plan biennal fixant les mécanismes traditionnels de dialogue et des outils modernes de prévention et de gestion des conflits. « L'avantage de ce plan biennal réside en ce qu'il décompose en plusieurs domaines précis et détaillés les éléments à prendre en compte pour une planification des stratégies sectorielles de concertation et de conciliation, couplant ainsi le moderne au coutumier », a indiqué le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement, Maleye Diop. Page 3

Éditorial

Vérité

Page 2

ÉDITORIAL

Vérité

Que les «fake news», autrement dit les fausses nouvelles, se répandent sur la «toile» alors que se précise la signature de l'accord de long terme avec le Fonds monétaire international (FMI) n'a rien de surprenant. Conclu au terme de longues tractations sur le montant réel de la dette intérieure et extérieure du Congo, sur sa capacité à rembourser celle-ci dans un délai raisonnable, sur la remise en ordre durable des finances publiques, cet accord provoquera un rebond économique et des progrès sociaux qui ne plaisent évidemment pas à tout le monde. D'où la multiplication des rumeurs, pour ne pas dire des ragots, sur les réseaux sociaux qui marquent la dernière étape du processus.

Au-delà des conséquences très positives que l'adoption de cet accord par le Conseil d'administration du FMI aura pour chacun de nous avec la fin de cette longue marche entamée il y a cinq ans, lorsque les cours de l'«or noir» se sont effondrés sur les marchés mondiaux, le gain politique sera considérable pour les autorités qui gouvernent actuellement le pays. À deux ans tout juste de l'échéance majeure que constitue l'élection présidentielle, la signature définitive de cet accord confortera, en effet, la position de la majorité, ce qui, bien évidemment, ne plait pas à celles et ceux qui espéraient jusqu'à présent tirer un grand profit des difficultés auxquelles se trouve confrontée notre nation.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des insinuations, des suppositions, des rumeurs que diffusent en continu de petits groupes parfaitement organisés dans le but, sinon d'empêcher, du moins de ralentir le plus possible l'accord avec le FMI et les institutions financières internationales. Mais nous observons la scène avec suffisamment d'attention pour dire à nos lecteurs que l'Etat met tout en œuvre aujourd'hui pour faire en sorte que ce texte fondamental soit approuvé dans le délai prévu. Soutenu par la communauté internationale dans son ensemble et accompagné par des experts dont la compétence n'est plus à démontrer, le Congo a aujourd'hui toutes les chances d'obtenir ce qu'il demande, c'est-à-dire l'appui de cette même communauté.

Mais dans le contexte médiatique pour le moins tendu qui marque cette ultime étape, il serait bon que l'Etat s'emploie, avec les puissants moyens qu'il détient, à faire entendre la voix de la vérité. Parole d'observateur !

Les Dépêches de Brazzaville

INITIATIVE CITOYENNE

Les élus locaux soutiennent la première édition des universités de Bacongo

Le doyen des conseillers du deuxième arrondissement de Brazzaville, Jean Lounana Kouta, a déclaré, le 5 juillet, que la démarche correspondait parfaitement à leur rôle.



Jean Lounana Kouta à droite de Donald Fylla Adiac

Bien que venus des obédiences politiques différentes, les élus locaux de Bacongo se sont montrés solidaires avec le président de la Dynamique citoyenne pour des solidarités nouvelles «Wumbuka», le conseiller Fabrice Donald Fylla Saint-Eudes.

«Le conseiller Fylla nous a fait part de cette initiative. Il serait dommage pour les élus que nous sommes, pour des considérations politiques, de ne pas adhérer à une telle initiative qui répond justement aux attentes de la population qui nous a élus. Nous agissons pour le bien commun de l'arrondissement 2 Bacongo», a répondu Jean Lounana Kouta à une question de la presse.

Se déroulant du 5 au 21 juillet, les premières universités

de Bacongo, placées sur le thème «Ensemble bâtissons un projet pour Bacongo», visent, entre autres, l'ouverture des uns à l'égard des autres, l'écoute, le dialogue, l'identification, la compréhension des problèmes quotidiens et l'élaboration des propositions ainsi que des approches de solutions pour l'essor de cet arrondissement. «Pour les autres élus de Bacongo qui sont constitués en un collectif, c'est une aubaine que l'un de ses membres ait une idée de lancer une telle initiative. Nous n'avons pas eu d'autres choix que celui d'y adhérer. A partir de ce moment, le collectif des élus de Bacongo a adhéré à cette activité qui devient une activité du collectif,

sur initiative de Wumbuka. Pour l'intérêt de Bacongo, cette initiative correspond parfaitement au rôle des élus que nous sommes», a poursuivi le doyen des élus de Bacongo.

Sans voler la vedette aux autorités municipales, ces assises prévoient des consultations populaires afin d'identifier les problématiques de développement communautaire et local ; d'élaborer une approche de solutions susceptibles de contribuer à l'amélioration du cadre de vie. Sont également programmées, des activités culturelles et sportives, des ateliers et des tables rondes sur des thématiques relatives au développement communautaire et local.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

NÉGOCIATIONS CONGO-FMI

Enfin le bout du tunnel !

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé, le 11 juillet, un arrangement de trois ans en faveur de la République du Congo au titre de la facilité élargie de crédit d'un montant de 448,6 millions de dollars, a-t-on appris d'un communiqué de l'institution de Bretton Woods.

Le FMI a décidé de l'octroi immédiat au Congo d'un appui d'un montant d'environ 44,9 millions de dollars. Il s'engage, à travers cet accord, d'accompagner le programme des réformes économiques et financières du Congo et de l'aider à rétablir ses équilibres macroéconomiques et à viabiliser sa dette.

L'institution de Bretton Woods appuiera également les efforts des autorités nationales dans la restauration des équilibres budgétaires, la reconstruction des réserves régionales ainsi que l'appui aux couches sociales les plus vulnérables.

Le fonds va ensuite aider le gouvernement congolais à réaliser une croissance inclusive, améliorer la gouvernance, la transparence dans la gestion des affaires publiques.

Le conseil d'administration du FMI a salué les efforts déployés par le Congo pour faire face à la crise économique et aux défis de la gouvernance.

Christian Brice Elion

DÉBAT

La mauvaise gouvernance électorale, l'un des facteurs d'instabilité politique au Congo

La problématique a fait l'objet d'un échange passionnant lors du séminaire atelier servant de lancement officiel des activités du secrétariat permanent du Conseil national du dialogue, clôturé le 11 juillet à Brazzaville.

Six thématiques ont été développées à la faveur de l'atelier qui a duré trois jours, parmi lesquelles celle intitulée « Le Conseil national du dialogue, un nouveau facteur institutionnel pour la pacification de la vie politique nationale », animée par Joseph Christian Dzinga Boubanga.

Au terme des débats interactifs, les participants ont épinglé sept manquements, considérés comme facteurs potentiellement générateurs de conflits sociopolitiques au Congo. Au nombre de ces facteurs, relève la synthèse des travaux, figure au premier plan la gouvernance électorale, due au manque de fiabilité des listes électorales, au mauvais découpage électoral ainsi qu'au mauvais mode de compilation des résultats. Ont été aussi épinglés comme facteurs principaux déclencheurs des guerres civiles, la corruption des électeurs lors des campagnes, la fraude électorale, le cumul des responsabilités, mais aussi et surtout la durée excessive de quelques responsables dans l'exercice de certaines fonctions, source de frustration.

Comment prévenir ces conflits ?

Ayant répertorié quelques maux qui divisent les cadres et qui endeuilent souvent la nation, les participants ont suggéré quelques pistes de solution en vue d'épargner le pays des remous. Ils ont proposé, entre autres, d'organiser, avant toute élection, les consultations séparées avec les acteurs politiques et la société civile ; l'installation d'un groupe informel de médiateurs pendant et après les élections, constitué des représentants d'autres conseils consultatifs et d'individualités.

De même, ils ont proposé la facilitation de la formation des acteurs politiques, des conseils, de la société civile sur les droits de l'homme, et le renforcement des mécanismes de prévention des conflits dans le pays, avec l'implication des organisations des femmes et des jeunes.

Pour prévenir les conflits, les participants ont aussi demandé d'insérer la culture du dialogue dans les programmes d'enseignement ; l'organisation des dialogues intra et intercommunautaires dans tous les départements du Congo, la vulgarisation du rôle du Conseil national du dialogue et l'évaluation des différentes concertations politiques organisées dans le pays.

Clôturant les travaux au nom du Premier ministre, le ministre de la Justice, des

droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a réitéré la nécessité de pérenniser le dialogue, l'unique panacée pour préserver la paix et la stabilité dans le pays.

« Nous sommes rassurés que des questions majeures relatives à la nécessité du dialogue ont été abordées et que celles-ci constitueront une bonne base. Car le dialogue ne se veut pas une fin, mais une ouverture sur la recherche constante de la paix et l'idéal démocratique », a souligné le ministre de la Justice. Une idée soutenue par le secrétaire permanent du Conseil national du dialogue, Martin Mberi, qui a estimé, pour sa part, que seul le dialogue apaise les esprits et garantit la quiétude générale. Il a affirmé qu'il n'était pas important de cultiver l'esprit de haine autour d'une autorité ou d'une autre. « Au siècle des siècles, le Congo, notre pays, aura toujours besoin d'un président de la République. Au siècle des siècles, le président élu sortira toujours d'une tribu quelconque », a lâché Martin Mberi lors d'une conférence de presse qu'il a donnée à l'issue des travaux.

Cet atelier a été organisé avec l'appui financier du Programme des Nations unies pour le développement, à travers le Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix.

Firmin Oyé

LÉKOUMOU

Quatre-vingt-cinq producteurs de manioc formés aux pratiques culturelles

L'Institut national de recherche agronomique (IRA) forme, du 10 au 12 juillet, quelques producteurs du département pour améliorer leurs capacités techniques à produire davantage la denrée de base dans l'alimentation des Congolais.

L'atelier ouvert par le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou, s'inscrit dans le cadre de la formation permanente que l'IRA assure en faveur des producteurs pour appuyer le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche qui a la charge de la gestion des producteurs en général et du manioc en particulier. Il y a quelques an-

nées, la production de ce féculent a connu une baisse importante. L'action conjointe du gouvernement, de la recherche agronomique et des partenaires techniques et financiers a apporté des solutions pour la relance de cette culture.

Ces solutions sont, entre autres, l'introduction de variétés améliorées dont les performances proviennent non seulement de leur patrimoine génétique mais également de la prise en compte de certaines pratiques culturelles et certains comportements des producteurs qui diffèrent de celles de la population des zones d'origine. Ces variétés améliorées, aujourd'hui adoptées par les producteurs congolais dont ceux de la Lékoumou, conduisent

à la recrudescence de certaines contraintes d'origine biotique lorsqu'elles ne sont pas accompagnées par la prise en compte des pratiques culturelles. Il s'agit notamment de la mosaïque africaine du manioc, la bactériose vasculaire du manioc, les pourridés et les pourritures des racines.

Le ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique s'est vu interpellé par cette situation dont les premières solutions relèvent de la recherche agronomique. LIRA, sous sa tutelle, dispose, en effet, d'une grande expérience dans le développement des méthodes et techniques de lutte contre les principales maladies du manioc. « L'expression de la bonne performance de ces pratiques et de ces variétés exige la prise en

compte de certaines pratiques culturelles qui malheureusement ne sont pas les mêmes que celles que l'on rencontre dans le département de la Lékoumou », a fait savoir le ministre de la Recherche scientifique.

Après la Lékoumou, d'autres départements du pays

Promettant d'étendre la formation des producteurs de manioc aux autres départements, il a exhorté les participants à s'approprier les enseignements afin de permettre la mise en place des conditions de pérennisation de l'utilisation rationnelle des variétés améliorées de manioc dont ils disposent. Ceci pour leur contribution au développement de l'agriculture et par conséquent au développement économique du pays. « Vous connaissez l'instruction du président de la République sur cette denrée. Quand je parle du manioc, je parle aussi de la banane et pourquoi pas du cacao. C'est faire de telle sorte que ce qu'il a dit soit effectivement réalisé. Le manioc a subi certaines maladies et l'IRA est chargé de donner et mettre au point tous les correctifs nécessaires. Nous avons commencé et lancé cette formation ici dans la Lékoumou pour que dans un premier temps, ceux d'ici puissent prendre cela en compte avant de continuer ailleurs », a-t-il insisté.

Martin Parfait Aimé Cous-

soud-Mavoungou attend les résultats opérationnels de cet atelier pour mettre à la disposition du principal usager, le ministère de l'Agriculture, les livrables qui lui faciliteront la réalisation de ses objectifs dans ce domaine. Le ministre a, par ailleurs, lancé un appel à tous les Congolais d'accompagner le pays dans le cadre de cette nouvelle donne de recherche. « Nous avons les moyens nécessaires et Sibiti a été longtemps un grand vivier; faisons l'effort de remettre en ordre tous les viviers qui ont toujours existé dans notre pays et les faire décoller », a-t-il souhaité.

Le ministre de la Recherche scientifique a également promis d'appuyer l'innovateur Richard Mapa qui fait de la technologie de récupération et a monté une machine qui produit l'huile d'amendes des palmistes et tourteaux. Cette huile a des vertus tant cosmétiques que thérapeutiques et les tourteaux sont utilisés comme aliment de bétail dans l'élevage. L'appui concerne notamment l'amélioration de la qualité, la facilitation de la commercialisation et la certification. Lors de son séjour de travail dans le département de la Lékoumou, Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou a aussi visité le site de l'Institut de recherche des huiles et oléagineux qui héberge le lycée agricole de Sibiti.

Rominique Makaya



Le ministre de la Recherche scientifique avec les autorités locales et les producteurs de manioc



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boite postale 1093 Tel.: 06 808.13.24./05 737.37.03
18. avenue Cardinal Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré
Centre - Ville Brazzaville

Email: cobbr@unhcr.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE ET EXTERNE N°011/2019

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Congo procède au recrutement d'un (e):

1. Titre du Poste :
2. Numéro du Poste :

Administrateur National de Programme
10018983

3. Catégorie et niveau du poste : Administrateur National, NOA
4. Lieu d'affectation : Brazzaville
5. Date d'entrée en Fonction : 01 août 2019
6. Type et durée du contrat: Contrat de durée Déterminée
1 an avec possibilité d'extension
7. Date limite de clôture des
dossiers de candidatures 24 juillet 2019

8. Description de tâches :

Sous la supervision directe de l'Administrateur de Programme à Brazzaville, le ou la titulaire de ce poste aura des attributions suivantes :

- Fournir des contributions pour l'élaboration du plan d'Opérations pays conforme aux priorités stratégiques globales et régionales, ainsi qu'aux instructions de planification et de programmation annuelle ;
- Assister à organiser un système consultatif en vue d'assurer une application cohérente des critères et politiques de l'organisation dans la sélection des partenaires de mise en œuvre et opérationnels ;
- Assister à gérer l'élaboration d'un large réseau de partenaires, d'une bonne pratique de coordination et le développement des capacités des partenaires ;
- Entreprendre une collecte, un suivi et une utilisation appropriés des lignes de base, des standards et indicateurs requis pour mesurer et analyser la performance du HCR, les tendances et les interventions ciblées ;
- Entreprendre des visites sur le terrain pour évaluer et améliorer la planification, la programmation, la mise en œuvre et le suivi des projets d'assistance ;
- Assister à exécuter d'un bon processus de suivi à établir, à réviser les rapports finaux et en cours dans le but de fournir des conseils pour toute action corrective requise ou pour les besoins de ressources additionnelles nécessaires à l'atteinte des niveaux d'objectifs prévus ;
- Sur la base d'un processus consultatif à l'intérieur du pays et de visites sur le terrain, s'impliquer dans l'élaboration des stratégies des méthodologies, des plans de contingence qui répondent aux défis opérationnels émergents du pays ;
- Utiliser les applications intégrées propres au HCR (Global Focus, Focus Client), pour évaluer l'opération sur le plan technique et générer des données pour des prises de décisions au niveau du pays ;
- Assister à suivre la conformité du cadre de l'allocation des ressources de l'organisation, à fournir un appui et prendre les mesures correctives requises ;
- S'assurer de la conformité des certificats d'audit établis aux partenaires de mise en œuvre ;
- Suivre la mise en œuvre des techniques et outils de gestion des risques des partenaires de mise en œuvre ;
- S'acquitter de toutes autres tâches qui lui seront confiées par le superviseur en dehors de celles mentionnées ci-dessus.

9. Qualifications et compétences requises :

- Etre de nationalité Congolaise (RC), certificat de nationalité requise.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire ou équivalent en Administration des Affaires, en Economie, en Sciences Sociales ou autres domaines afférents.
- Avoir une expérience professionnelle pertinente d'un (01) an dans les fonctions similaires.
- Avoir une excellente connaissance du Français et un bon niveau en Anglais ; une très bonne connaissance des langues locales et des institutions locales.
- Etre capable de travailler en équipe, sous pression et avec un minimum de supervision ; avoir un esprit de planification et d'organisation ; Faire preuve d'intégrité, de professionnalisme, de discrétion, de disponibilité, de flexibilité.

10. Autres compétences souhaitables :

- Formations spécifiques au poste.
- Aptitude en communication (écrite et orale).
- Aptitudes en rédaction et en analyse.
- Connaissance des règles, procédures et protocoles du HCR.
- Connaissance de programmes spécifiques du HCR (MSRP, Focus, etc)
- Maîtrise de l'outil informatique en particulier les applications Microsoft.

ATTENTION

AVIS A TOUS LES AGENTS DES CATEGORIES DES SERVICES GENERAUX (GL) ET D'ADMINISTRATEURS NATIONAUX (NO)

Les conditions d'éligibilité pour postuler au poste d'Administrateur national sont indiquées aux paragraphes 70 à 77 du document PPAL (Policy & Procedures on Assignments of Locally Recruited Staff).

11. Dossier de candidature (documents obligatoires):

- Une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé portant une adresse électronique.
- Les photocopies des diplômes et attestations.
- Les copies des certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle.
- Une notice personnelle des Nations Unies (PII) à jour, signée. Document disponible sur internet: <http://www.unhcr.org/recruit/pllnew.doc>
- Une copie du dernier ePAD (candidat interne).
- Fact Sheet (candidat interne).

12. Conditions :

Les personnes intéressées par cette annonce doivent envoyer leur demande sous pli fermé aux adresses suivantes :
- Représentation de l'UNHCR en République du Congo à Brazzaville : 18, avenue Cardinal Emile Biayenda - Quartier Mission Catholique Sacré Cœur, Centre-ville, B.P 1093 Brazzaville.

Ou

- Au Bureau de Terrain de l'UNHCR à Betou à l'adresse suivante: Quartier CA METRES-Betou.

- Au Bureau de Terrain de l'UNHCR à Gamboma à l'adresse suivante: Quartier NKENI-Gamboma.

Veillez porter la mention suivante sur l'enveloppe « **AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE & EXTERNE N°011/2019** » Seules les personnes présélectionnées seront convoquées pour entretien et aucun dossier ne sera rendu aux candidats. Ne joignez donc que des photocopies.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les demandes de candidature seront reçues tous les jours ouvrables entre 8h00mn et 17h00mn.


Fait à Brazzaville, 11 juillet 2019
L'ADMINISTRATION DU HCR



TRIBUNE LIBRE

Crise des devises dans la Cémac: une affaire d'éthique

Au moment où la croissance économique de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) s'améliore, en passant de 1,7 % en 2018, à 3 % du produit intérieur brut à fin juin 2019, sa position budgétaire globale tend vers l'équilibre et ses réserves extérieures qui garantissent les importations, augmentent pour atteindre 3822 milliards francs CFA au 30 juin 2019, contre 3360 milliards francs CFA à fin 2018, un faisceau de dysfonctionnements institutionnels et comportementaux des acheteurs et des vendeurs de devises sur le marché de change régional fragilise la parité fixe du franc CFA par rapport à l'euro. Le volume de devises rétrocédées par les banques commerciales à la Banque centrale est passé de 605,2 milliards francs CFA en 2018 à 1376,1 milliards francs CFA en mai 2019, soit une hausse de 127 %, rendant rares les devises dans la Cémac. En cause:

1) la faiblesse du contrôle: Depuis 2000, les banques commerciales de la Cémac rétrocèdent 100 % des devises encaissées à la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC). Les six États de la Cémac ont permis aux agents économiques résidents de détenir de nombreux comptes en devises sans autorisation préalable de la Banque centrale, en violation de la réglementation en vigueur. Au 28 février 2019, le nombre de comptes ouverts au profit des États s'établit à 2188. Le Cameroun en détient 244 pour 53,6 milliards francs CFA de devises, la République centrafricaine 31 pour 146 millions francs CFA, le Congo 202 pour 27,23 milliards francs CFA, le Gabon 239 comptes pour 9,9 milliards francs CFA, la Guinée équatoriale 59 comptes à 439 millions francs CFA, et le Tchad 1413 comptes pour 886 millions francs CFA. La BEAC a ramené le taux de rétrocession de devises à 70% dès fin mars 2019. Les 30 % restants sont conservés par les banques commerciales pour couvrir leurs opérations de change ;

2) les comportements délictueux des agents: Selon le Fonds monétaire international (2019), le volume des avoirs illégalement détenus par les entreprises et autres agents, hors de la zone Cémac, s'élève à près de 3 000 milliards francs CFA, avoisinant le volume des réserves de change des six États de la Cémac au 30 juin 2019. Mais, les banques commerciales refusent de rapatrier leurs avoirs extérieurs, malgré les injonctions de la Banque centrale et les dispositions de la réglementation interdisant cette pratique. Elles ont même développé un marché interbancaire de devises et font du trading en parallèle qui rapporte entre 50 et 80 % du produit net bancaire des établissements de crédit en activité dans la zone.

Or, entre 60 à 80 % des demandes de transfert effectuées par les opérateurs économiques sont retenues par les banques commerciales. Les demandes de devises formulées par les établissements bancaires détenant illégalement des avoirs à l'extérieur, représentent 32,4 % des demandes soumises à la Banque centrale. Les 77 % des demandes restantes sont traitées en vingt-quatre heures contre vingt jours avant 2018, permettant aux opérateurs économiques d'effectuer plus rapidement les transactions externes;

3) deux mesures de régulation peu efficaces: La première est une période transitoire de six mois, à compter du 1er mars 2019, permettant aux opérateurs de régulariser les comptes indument ouverts. Au 31 mai 2019, trente-sept dossiers ont été reçus et examinés par la BEAC dont 56,76% au titre de régularisation et 43,24% de demandes d'ouverture de compte. Plus de 95 % des opérations nécessitant un compte en devises pour leur réalisation peuvent maintenant s'effectuer sans problème.

La seconde mesure est l'obligation faite aux banques commerciales de mettre à la disposition de la Banque centrale les coordonnées des demandeurs de devises sollicitant des transferts à l'international. La Banque centrale pourra directement informer ces agents du traitement de leur dossier. Elle ne pourra plus rejeter systématiquement les demandes de transferts des banques commerciales ayant des avoirs extérieurs suffisants qui auraient dû servir à l'exécution, par les banques elles-mêmes, de ces transferts sans recourir à la BEAC. En contrepartie, ces banques rétrocéderont leurs avoirs extérieurs, faute d'une amende de 5 % du montant des avoirs qu'elles détiennent illégalement. Ce dispositif est faiblement dissuasif, sans un changement de culture. Ainsi, l'équilibre du marché de change de la Cémac est menacé par l'opportunisme des agents et la faiblesse du contrôle de l'autorité de régulation. Le mauvais signal qui en résulte n'attire pas les investisseurs, décourage les partenaires institutionnels, affecte la confiance des entreprises internationales résidentes et menace la parité du franc CFA par rapport à l'euro. La sortie de cette crise impose une discipline financière éthiquement responsable à tous les niveaux.

Emmanuel Okamba

maître de conférences HDR en sciences de gestion

JUSTICE

La Cour suprême rend deux arrêts sur le foncier

La plus haute juridiction de l'ordre unique des juridictions du Congo a rendu, le 10 juillet, au sein de sa formation plénière, les chambres réunies, deux arrêts de principe qui, de manière claire, ont pris position sur le contentieux relatif à la propriété des terrains bâtis ou à bâtir, contentieux qui aujourd'hui et depuis toujours est de loin le contentieux plus important devant toutes les juridictions nationales.

Dans les deux espèces qu'elle a jugées, la Cour suprême, siégeant toutes chambres réunies, a retenu, en premier lieu, que les personnes ou groupe de personnes prétendant avoir des droits coutumiers sur quelques étendues de terres que ce soit doivent, pour procéder au lotissement de celles-ci et à leur cession à titre onéreux comme on l'a constamment constaté, en particulier autour des grandes agglomérations urbaines, se faire reconnaître comme tels auprès de l'Etat et qu'en présence d'une première vente consentie par la mairie et d'une deuxième consentie par un propriétaire dit foncier ou coutumier, sans titre, c'est la vente consentie par les autorités municipales compétentes qui doit être préférée en raison de ce qu'en l'absence de reconnaissance formelle, toutes les terres constituant le territoire national constituent le domaine foncier national et ainsi ne peuvent faire l'objet de cession que par l'Etat ou par les démembrements de l'Etat. En second lieu, la Cour suprême, siégeant toutes chambres réunies, a pris clairement position dans le cas où le litige porté devant les cours et tribunaux oppose deux personnes qui se disputent une même parcelle de terrain,

se prévalent chacune d'un titre foncier dûment délivré par le conservateur des hypothèques et de la propriété foncière et d'une vente consentie à chacun d'eux, par un prétendu propriétaire différent. Dans ce cas, la Cour suprême, en chambres réunies, a retenu que les cours et tribunaux doivent rechercher lequel des deux vendeurs était le véritable propriétaire car un bien ne peut être valablement vendu que par son propriétaire véritable. De même, ne peut seul demander l'immatriculation et se faire délivrer un titre foncier que le véritable propriétaire donc, celui qui a acheté auprès du véritable propriétaire.

En acceptant que la presse assiste à son audience, siégeant en formation plénière des chambres réunies, la Cour suprême lève le voile sur son activité juridictionnelle qui doit être connue en temps réel de toutes les juridictions nationales placées sous son contrôle et pourquoi pas, du peuple congolais tout entier au nom duquel, elle juge.

C'est une perception de son rôle qui doit être consolidée et devenir la norme obligatoire de l'activité juridictionnelle de la haute juridiction.

La Rédaction

NÉCROLOGIE

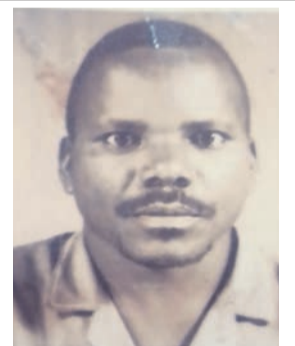
La famille Pouaboud-Bicoumat, M. Jean Théodore Pouaboud, ancien maire de la ville de Pointe-Noire, son frère; le docteur Benoît Loembe, ancien ministre, patriarche; le chancelier Serge Eugène Ghoma-Bou-banga, son fils ont l'infinie tristesse d'annoncer la disparition de Mme Bayonne née Fernande Pouaboud, survenue à Pointe-Noire le samedi 6 juillet 2019, dans sa 78^e année. La veillée se tient au quartier Fouks (Pointe-Noire) derrière la pharmacie six cadrans. En union de prière pour le repos de son âme.

Contacts: 06.973.49.09 / 06.652.02.66



PROGRAMME DES OBSÈQUES DE M. CHARLES OLOUANDZOU

Vendredi 12 juillet 2019
9h00 : levée de corps à la morgue de Talangai,
10h30 : recueillement au domicile familial sis n°79, rue Moukouloulou,
14h30 : départ pour le cimetière prive le Final,
17h00 : fin de la cérémonie.



IN MEMORIAM

12 juillet 2014- 12 juillet 2019, il y a de cela cinq ans jour pour jour que le Seigneur avait rappelé à lui notre père, frère, grand père et oncle, le nommé Emmanuel Kanga. La marche irréversible du temps ne peut effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être aussi cher pour nous. En cette triste anniversaire, les enfants Kanga et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Des messes d'action de grâce seront organisées dans les églises suivantes : Sainte Anne (rond point Poto-Poto), Sainte Marie de Ouenzé et Saint Joseph de Talangai, ce vendredi 12 juillet à 6h du matin. Papa Emmanuel Kanga, tes conseils, ta générosité, ton humilité, ta sagesse et ton amour resteront toujours en nous comme référence. Que ton âme repose en paix.



Les familles M'Para et Eboulanzi touchées par les marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très cher et regretté Henri-Joseph Parra, qui nous a quittés le 26 mai dernier, vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous invitent à une Messe d'action de grâce qui sera célébrée le samedi 13 juillet 2019 à 11h en la Paroisse Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. A l'issue de cette messe, un cocktail vous sera servi dans la salle polyvalente de la Cathédrale. Ce communiqué tient lieu de faire-part. Soyez les bienvenus (e)s!

JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION

Un plan d'amélioration du bien-être social en vue

Le rapport sur l'état de la population 2019 présente des avancées et des insuffisances en matière des conditions de vie. Le gouvernement et ses partenaires, notamment le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), sont appelés à réfléchir aux moyens d'accélération de l'amélioration de la santé et du bien-être social.

La Journée mondiale de la population a coïncidé avec les cinquante ans d'existence du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) ainsi que les vingt-cinq ans de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), célébrés le 11 juillet de chaque année. A Brazzaville, la commémoration a été marquée, entre autres, par la présentation du rapport sur l'état de la population 2019. Le document souligne que les programmes ont été mis en place pour améliorer les conditions de vie de la popu-



La ministre de la Santé et les partenaires du système des Nations unies

lation mais de sérieuses lacunes subsistent comme le prouvent quelques inégalités, les exclusions... qui freinent la réduction de la pauvreté et l'instauration d'un développement équitable sur les plans social, économique et environnemental.

« Le Congo a fait des efforts importants dans l'amélioration des conditions de vie mais certaines populations vulnérables ne sont pas suf-

fisamment concernées », a reconnu la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, en évoquant la réduction des taux de mortalité infantile, maternelle, l'amélioration globale de la santé de l'enfant congolais selon les tranches d'âge. A en croire la ministre, les efforts doivent se poursuivre pour atteindre les seuils fixés au plan mondial. Le représentant du

Fnuap, Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba, a révélé quant à lui qu'au Congo, l'attention mérite d'être portée sur la qualité des services, notamment en matière de santé maternelle où les décès sont dans 89% des cas liés au troisième retard qui intervient dans les formations sanitaires.

Pour sa part, la coordonnatrice résidente du système des Nations unies, Suze Percy Filippini,

a indiqué que le nouveau Cadre commun d'aide au développement 2020-2024 (le troisième au Congo) est une opportunité pour accélérer la marche vers l'atteinte des résultats fixés pour un meilleur impact dans la vie de tous les Congolais. « Le Système des Nations unies en République du Congo dispose d'une expérience de travail ensemble et réitère son engagement à accompagner le gouvernement dans la réalisation de son Plan national de développement 2018-2022 qui opérationnalise l'agenda 2030 au Congo », a-t-elle fait savoir. Selon la diplomate onusienne, cette célébration est une occasion de méditer sur l'état de la population, qui interpelle sur les efforts supplémentaires à faire pour réaliser complètement les promesses ou les engagements pris au Caire, dans le cadre de la conférence internationale sur la population et le développement.

Rominique Makaya

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Plaidoyer pour une redevance numérique de solidarité

Le sommet de haut niveau des parlementaires africains sur la recherche des solutions liées au financement de la santé et du sida s'est ouvert le 11 juillet, à Brazzaville, en présence de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso.

Plusieurs intervenants ont plaidé en faveur de la mise en œuvre des stratégies permettant d'accroître les financements publics pour la santé.

Des chiffres ont été avancés : 26,2 milliards de dollars américains en 2020, et 22,3 milliards de dollars en 2030. « Que faire pour trouver tant d'argent, lorsque l'Afrique ploie sous les effets pervers d'une crise aiguë ? Pour faire face à ces défis, l'engagement politique des décideurs et l'implication des parlementaires que nous sommes, institutions financières, humanitaires donateurs, fondations et partenaires du secteur privé, s'avèrent indispensables », a déclaré le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvoubi, dans son allocution de circonstance.

Les pays, a-t-il poursuivi, se trouvent à un moment critique qui demande la mise en œuvre « des mécanismes de financement originaux d'un type nouveau » qui permettent de collecter des fonds pour faire face à cette pandémie. Il a estimé, en outre, qu'il est impérieux de poser les jalons d'un plan d'action d'urgence, susceptible de permettre aux parlementaires de relever un des grands défis des temps modernes en termes de santé publique.

En dehors de la redevance numérique de solidarité, le président de l'Assemblée nationale pense qu'il serait important d'approfondir les analyses sur l'idée de James Tobin, prix Nobel d'économie qui proposait déjà, en 1972, d'instaurer une taxe sur l'ensemble des transactions financières.

« Par notre génie collectif, nous devons mutualiser nos ressources pour que le sida cesse d'être une épidémie fatalement africaine, qui a tendance à être banalisée. Que cette maladie qui a connu un début au XX^e siècle puisse connaître une éradication avant la fin du XXI^e siècle », a lancé Isidore Mvoubi.

Par ailleurs, il a dressé un état des lieux de l'épidémie du VIH/sida et des ripostes actuelles, défini les possibilités et les enjeux à venir, et justifié l'impératif d'investir suffisamment dans la lutte contre cette maladie qui, selon les statistiques, a déjà tué dix-sept millions de personnes en Afrique depuis son apparition.

De nombreux défis à relever...

Le président de l'Assemblée nationale a indiqué que les défis à relever sont nombreux car, « l'Afrique se doit de préserver sa pépinière juvénile, accélérer la mise en œuvre de ses politiques en matière de sensibilisation, de prévention, de dépistage et de traitement du sida ».

Isidore Mvoubi a poursuivi: « Ce sommet est une réelle opportunité pour les pays de contribuer de façon historique à l'atteinte du triple objectif de l'OMS, dit stratégie 90, 90, 90,



La photo de famille crédit photo adiac avec la gratuité des antirétroviraux et celle des antipaludiques.

qui veut qu'à l'horizon 2020, 90% des personnes séropositives doivent savoir quelle leçon ; 90% des personnes infectées doivent recevoir un traitement antirétroviral et 90% des personnes traitées doivent avoir une charge virale durablement réduite ».

Parmi les maladies associées au VIH/sida, il a cité, entre autres, le paludisme, la tuberculose et les hépatites qui causent également de nombreux cas de co-infection. Il a rappelé que l'Afrique subsaharienne demeure la plus touchée avec un taux de prévalence estimé à près de 70% de l'épidémie mondiale. A ce rythme, l'Afrique, a-t-il avisé, « va perdre une bonne partie de ses forces vives, car plus de décès sur quatre dans le monde liés au sida surviennent en Afrique occidentale et centrale. Alors que quatre enfants sur dix succombent

dans la maladie meurent dans la région ». « Les progrès réalisés en la matière en Afrique australe et orientale ont montré qu'il est possible de faire reculer le sida, à condition que les financements suivent. Au plan mondial, le financement des initiatives de lutte contre le VIH/sida reste dérisoire dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Le financement traditionnel mis à disposition par l'Etat, s'avère hélas insuffisant », a-t-il déploré. Dans un contexte marqué par la crise économique, Isidore Mvoubi a invité les experts en santé publique, les fondations et donateurs à trouver des solutions appropriées pour « sortir de la nasse » de cette terrible maladie.

En ce qui concerne le Congo, bien que de nombreuses difficultés restent à résoudre, le président de l'Assemblée nationale a souligné des efforts consentis dans la lutte contre le sida,

Le président de l'Assemblée nationale a rendu hommage à l'épouse du chef de l'Etat, présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso, portée récemment à la tête de l'Opdad pour son engagement et son implication dans l'amélioration de la santé publique en Afrique et dans le monde. D'autres intervenants comme Roger Nkodo Ntang, président du parlement panafricain ; Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS Afro ; Clémence Baré, directrice du bureau de liaison de l'Onusida auprès de l'Union africaine et de la CEA, ont tous plaidé pour la mise en place des mesures prioritaires dans la riposte au VIH/sida.

Yvette Reine Nzaba
--et Jean Jacques Koubemba



VENEZ CRÉER LE LOGO DE VOTRE FUTURE ENTREPRISE AVEC NOS CRÉATIFS, C'EST GRATUIT

s'inscrire sur notre page MWDDDB CONGO

INFOS : (242) 06 510 56 87 / (242) 06 631 59 01
Adresse : Immeuble CAPINFO
Avenue Denis SASSOU NGUESSO, Mpila
BP : 110 Brazzaville (Congo)

MW DDB®
ID CREATIVE SESSIONS

DROITS DE L'HOMME

La CNDH et le HCR planchent sur la situation des réfugiés

Le représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Cyr Modeste Kouamé, a échangé, le 11 juillet à Brazzaville, avec le président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Gabriel Valère Eteka-Yemet.



Les membres de la CNDH avec le représentant du HCR

« Nous avons rencontré la Commission à l'effet de l'édifier sur la situation des réfugiés au Congo puisqu'elle traite également les questions liées aux réfugiés », a expliqué le diplomate onusien.

Par la même occasion, les deux parties ont défini les axes de coopération future en matière des droits de l'homme. Des missions de terrain sont également prévues, notamment dans le département de la Likouala où le taux des réfugiés est assez élevé, dans le Pool et ailleurs où se trouvent les réfugiés sur le territoire national.

En rappel, lors de la session plénière de la CNDH qui vient de prendre fin, les dossiers des réfugiés ont été examinés. Il s'agit notamment du collectif des réfugiés et demandeurs d'asile résidant à Pointe-Noire. Constatant que les requé-

rants sont en réalité des réfugiés économiques et non politiques, la CNDH a recommandé au gouvernement de faire application des dispositions conventionnelles y afférentes, précisément la réinstallation dans un autre pays d'accueil ou le retour dans le pays d'origine, ou encore d'envisager le retour des réfugiés volontairement installés dans la capitale économique dans les localités où ils bénéficient de l'assistance. Il y a eu également le dossier des réfugiés centrafricains, travailleurs de la société BCEG dont les droits ont été bafoués par l'entreprise.

La collaboration avec le HCR qui promet un appui financier va donc permettre à la CNDH d'optimiser son action sur le terrain.

R.M.

VIE ESTUDIATINE EN FRANCE

Trois questions à Prince Bertrand Bahamboula

Après la caravane destinée à l'orientation de jeunes, organisée à Brazzaville par l'association Wake-Up Mind, une conférence de consensus est prévue, le 20 juillet à Paris. L'initiateur de la rencontre répond à nos questions.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : En quoi consiste la conférence de consensus ?

Prince Bertrand Bahamboula (P.B.B.) : Nous invitons nos compatriotes et amis du Congo à la conférence de consensus du 20 juillet, où il sera question d'y évoquer les problématiques de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes au Congo. En interactivité, les panélistes tenteront de répondre sur les différents apports de la diaspora.

L.D.B. : Pourquoi vous appropriez-vous un domaine qui relève de l'Etat congolais ?

P. B.B. : L'Etat ne peut plus être considéré comme le seul acteur capable d'impulser des dynamiques. Le monde change, il fait de plus en plus appel à des acteurs capables d'influencer la décision politique. Nous avons choisi d'être des lanceurs d'alerte, des porteurs d'un projet ambitieux et d'intérêt général. Je suis convaincu que ce n'est pas l'Etat qui viendra dans les écoles pour alerter les élèves. C'est la responsabilité d'une société civile consciente des réalités. Par conséquent, nous ne devons pas tout attendre de lui. Bien au contraire, interagir dans le cadre du partenariat public-privé auquel notre pays est déjà ouvert.

Là où certains pensent que nous nous approprions un domaine spécifique, loin de le disqualifier, je pense plutôt que l'Etat a besoin d'être sensibilisé à ce sujet pour mettre en place les politiques publiques adéquates.

L.D.B. : Comment utiliserez-vous les préconisations de cette conférence ?

P.B.B. : Ce projet est inclusif. Nous souhai-

tons le construire avec toutes les forces vives prêtes à s'y investir. Le rôle de la diaspora n'est donc pas négligeable.

Le 18 mai dernier, la première conférence de consensus a eu lieu à Brazzaville. Elle a réuni le patronat congolais Unicongo, une institution financière de la sous-région, la Banque postale du Congo, quelques écoles de la place et l'Association des parents d'élèves. L'objectif était de réunir tous les acteurs influents sur l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes, afin de co-construire des dispositifs de politiques publiques efficaces.

Cinq propositions ont été formulées à cette occasion : la vulgarisation du conseil d'orientation sur toute l'étendue du territoire national, en s'appuyant sur le dispositif « Caravane SOS orientation » ; la mise en place de semaines d'immersion professionnelle en entreprise; la mise en place de centres de formation adaptée via les cours du soir, en partenariat avec les écoles et universités, pour créer des passerelles de formation ainsi que le renforcement des capacités; les formations en alternance avec les écoles partenaires comme la Grande école numérique du Congo; la création d'un statut « Entreprises inclusives » pour inciter les entreprises à prendre des jeunes en semaines d'immersion professionnelle via des mesures d'allègement fiscal. Le 20 juillet, se tiendra la première conférence de consensus à Paris, avec un thème révélateur : « Comment la diaspora peut-elle aider la jeunesse congolaise dans son processus d'insertion et d'orientation professionnelle au Congo ? Nous la voulons inclusive, riche et forte de proposition.

Quelques chefs d'entreprises et professionnels congolais, ainsi que d'autres membres des diasporas africaines, seront également présents à ce rendez-vous de 14h à 16h, au 76 bis rue de Rennes, 75006 Paris. Métro ligne 4, station Saint Sulpice.

Les inscriptions se font uniquement sur réservation au 00 336 58 95 65 36 ou par mail à wum.contacts@gmail.com.

Marie Alfred Ngoma

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 019-014

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: INVESTIGATEUR JUNIOR
Grade - FSN-07

Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 05 juillet 2019

DATE DE CLOTURE: 19 juillet 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un/une Investigateur Junior ayant une licence en droit pénal ou équivalent, une bonne maîtrise de la langue anglaise et du français ainsi qu'un minimum d'expérience de deux (2) ans dans le secteur de l'investigation. Sous la supervision de l'investigateur principal, le/la titulaire du poste sera en charge de toutes les tâches liées aux investigations, à la sécurité et la protection du personnel et des biens de la mission américaine.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville-Boulevard Denis Sassou N'Gusso

N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email: BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS-BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 2019-016

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: Agent de sécurité de la Patrouille Mobile
Grade - FSN-04

Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 09 juillet 2019

DATE DE CLOTURE: 23 juillet 2019

L'Ambassade des États-Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un Diplôme d'études secondaires, une bonne maîtrise de la langue anglaise et du français et justifiant de deux ans d'expérience dans les domaines de la sécurité, de la police ou de l'armée. L'intéressé(e) devra savoir conduire et avoir des compétences en sécurité et en self-défense. Sous la supervision du Chef adjoint de la garde locale, le/la titulaire renforcera la garde locale dans la protection du personnel de l'ambassade des États-Unis ainsi que de l'immobilier appartenant au gouvernement américain; il/elle assurera la patrouille autour des résidences et locaux officiels et inspectera les postes de garde.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Conseiller Administratif

Ambassade des États Unis à Brazzaville-Boulevard Denis Sassou N'Gusso

N°: 70-83 Section D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email: BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!



PROMOZWAYAYO

Liste des gagnants du 12 au 18 Juin 2019 2ème partie

Gagnants SMARTPHONE

056873401	057553368	050522865	055813760	056283318	053955852	040665551	057390932	057335365	044546131
044969121	055390739	053828105	055373077	044734144	055254240	040284085	053763045	055597142	055349585
050261018	056079567	044118211	055014110	050044724	057490881	050353065	055670318	040615980	050577347
057361660	056319394	055318139	053811000	056725959	050036644				

Gagnants 15 000 FCFA

040600180	055004622	053419640	044119019	053494601	050892101	044309448	053884656	056038609	044965639
053062020			055198480	055250479	050436616	055501205	053690699	056676466	057766031
040826097	057822124	055055595	055534400	053290796	056583815	057693833	055076916	050141252	044193720
040400377	053697979	057966744	056709335	057122004	057142250	056176002	056811897	055674028	056362026
057631301	053864537	053521040	053240408	053379819	044004801	053510021	057757491	055562982	057837239
057339105	056672091	050788712	056046723	057842286	044497615	050954767	053417543	050421440	056530943
057484086	055627544	053413470	050522494	057622730	040466517	053441732	040101663	053009632	055136357
056654187	057782223	053268908	053246560	040183082	055863634	053147440	053151075	050964799	056852239
050866615	055678488	044389200	050383202	050272286	057927405	053882101	057373015	055102817	053760316
053238330	055986890	057218970	050730460	050436101	050046479	044870416	053034539	053034539	

Gagnants 20 000 FCFA

044604436	055906895	053326888	050023488	053108361	050928147	050816802	053355223	044541941	053555523
056184031	053597943	057190852	050441673	055916845	056046623	055024207	057257648	044874479	040540079
050964376	040441893	057822654	055265234	055163276	053536212	040511512	050966516	056243330	057893538
055212153	055579132	055627973	055876516	053930091	044384716	053480907	057901407	057071793	040410505
055172667	053833262	057468572	053231229	050035266					

Gagnant 50 000 FCFA

044313185

LE RESEAU DES SMARTPHONES

Gagnants MASOLO XL

055137675	055780577	057420562	050951123	055432178	055418896	040580751	055961614	056017220	055736312
050260617	040240228	055803376	055216211	056863032	057379515	055725456	050102069	044716670	040564857
055886041	057021678	044498805	050996464	050559474	050395171	056987209	053111206	053929766	053633038
053914343	055775677	055874968	050391555	057448935	044617325	057253727	053421925	055633075	050822641
040250345	057509571	053257575	056756240	055772434	053023266	040801968	044467330	044809032	055750275
050064424	040663411	044388397	056320013	050655076	040456864	055605466	053756025	044041374	056165167
040262816	055153038	040236286	056464609	053930188	057869396	050847990	057522560	055410230	055125946
053838990	055210061	056893872	053809163	057482831					

Gagnants INTERNET

055263975	044978197	040410514	056032816	050454114	040323527	053283974	044364265	055308346	044069121
050605064	053479350	057642126	050190927	053843488	055985556	055381904	050949862	056009793	040646962
055805236	053581122	044937770	056671841	050259597	055403840	040405388	050493205	055984091	044412348
055959730	050741736	053018709	056266530	053172710	053409382	057203383	057676572	044216439	044747701
055628173	053588604	044208477	040190517	044693034	044912139	056756585	050940750	056080490	040342772
050548750	055381712	055481638	055691345	050950865	053650160	053622141	057807332	055194646	053792481
053729393	053469546	050045605	055027833	053418872	053376504	050522022			

Gagnant TV

053758299

Gagnant GROUPE ELECTROGENE

056556028

SUPER GAGNANT

0401820521 séjour pour 2 personnes
en Egypte

DISTINCTION

Bertrand Cochery élevé au rang de commandeur dans l'ordre du Mérite congolais

Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, a décoré, le 11 juillet à Brazzaville, l'ambassadeur de France au Congo pour les actions qu'il a menées dans le cadre de la coopération entre les deux pays, durant son mandat arrivé à terme.

Le décret portant nomination à titre exceptionnel dans l'ordre du Mérite congolais de Bertrand Cochery a été lu par le Grand chancelier des ordres nationaux, Norbert Okiokoutina, en présence des hautes personnalités du Congo, ainsi que des membres du corps diplomatique.

Très ému, le récipiendaire a remercié spécialement le chef de l'Etat congolais pour l'honneur qu'il lui a fait. « Cette distinction, je la reçois avec humilité, reconnaissance et amitié », a-t-il déclaré.

« Si la relation entre la France et le Congo s'est détendue, a repris force et vigueur, c'est grâce au travail régulier, persévérant et attentif auquel nous nous sommes attelés », a-t-il ajouté

Outre le renforcement de la relation bilatérale entre le Congo et la France, l'ambassadeur sortant a favorisé la rencontre entre les deux présidents ainsi que la visite au Congo du ministre français des Affaires étrangères, Jean Yves Le Drian, en juin 2018.

Il a contribué à l'adoption de trois feuilles de route sectorielle dans les domaines de la santé, de l'enseignement supérieur et de l'environnement. Bertrand Cochery a, en outre, favorisé le renouvellement du régime de dispense de visa pour les passeports diplomatiques et l'obtention d'un régime pour les détenteurs de passeport de service. Il a assisté à l'achèvement des travaux de la route de

la corniche réalisés par l'Agence française de développement, inaugurée le 15 juin 2018.

Bertrand Cochery a débuté sa carrière diplomatique en 1992. De 1996 à 1999, il a été premier conseiller en Guinée Conakry. De 1999 à 2002, il était chargé de mission au ministère des Affaires étrangères dans son pays, avant d'être envoyé à l'étranger entre 2002 -2005, aux fonctions de sous-directeur de la sécurité des Français.

De 2005 à 2009, il est consul général à Londres avant d'être affecté à l'inspection générale dans le même département ministériel. De 2012 à 2016, il est nommé ambassadeur en Guinée Conakry avec juridiction en Sierra Leone et enfin, le 23 juillet 2016, il est envoyé ambassadeur de France au Congo.

Gloria Imelda Lossilé (stagiaire)



Le ministre des Affaires étrangères décorant l'ambassadeur de France

FESTIVAL AFROPOLITAIN NOMADE

Les Congolaises laissent une bonne impression

Deux artistes congolaises, la slameuse Mariusca Moukengué et la musicienne Spiritita Nanda ont participé à la sixième édition du festival tenue du 25 au 29 juin dernier à Abidjan, en Côte-d'Ivoire. De retour au pays, la slameuse a restitué pour Les Dépêches de Brazzaville, les temps forts de cet événement.

Le festival afropolitain nomade est itinérant et va de ville en ville en Afrique pour promouvoir la culture continentale dans toute sa diversité. De quatre artistes congolaises invitées à cette sixième édition, seules deux ont effectué le déplacement d'Abidjan, à savoir Mariusca Moukengué et Spiritita Nanda.

le reggae, le jazz, l'exposition des œuvres picturales, bref, plusieurs styles. Entre les spectacles qui se tenaient dans les soirées et repartis dans plusieurs lieux de la ville, la catégorie slam, a indiqué Mariusca Moukengué, a presté à l'Institut français d'Abidjan. Il y avait des slameurs du Gabon, du Bénin, de la Côte-d'Ivoire et de la République du Congo. D'autres disciplines prenaient dans d'autres lieux qui ont accueilli le festival, le cas de Café Bao, ... Les slameurs ont pu partager et faire des shows-cases au profit des étudiants qui habitaient les lieux.

« Ce festival a été pour nous

Nous formons à ce jour une famille de nomades. Parce que chacun en repartant dans son pays a pu recevoir quelque chose d'assez particulier de ce festival organisé par Vanessa Veebe et Freddy Massamba, un artiste congolais de talent qui a fait vibrer Abidjan le jour de la clôture avec plusieurs artistes venus d'horizons divers. La région lumière étant assurée par le Congolais Roch Amedé Banzouzi », a déclaré Mariusca Moukengué.

Avant d'ajouter que ce festival a été une très belle expérience. « J'ai beaucoup appris, j'ai plus reçu que donné pendant ce festival. Que ce soit le conseil des aînés, que ce soit celui de mes promotionnaires. Déjà le fait de regarder comment les autres slameurs pratiquent leur art dans leur pays, ça été une expérience assez enrichissante que je revivrai volontiers. »

Enfin, Mariusca Moukengué a informé la famille du slam (slamille) de sa participation au festival slamouz prévu ce mois-ci à Kinshasa. Elle a invité le public «Kongolais» à suivre cet événement et surtout à lui faire des suggestions sur son compte Mariusca Moukengué slam sur YouTube, Facebook, Instagram, Tweeter. Notons que ce festival est itinérant et a sa base dans tous les pays où il pose ses valises, d'où le concept nomade. Il s'est déjà tenu à Yaoundé, Pointe-Noire, Dakar...

Bruno Okokana

une expérience de vie, une grande découverte artistique de voir comment les univers se marient, comment il y a cette ouverture d'esprit vers les autres.



La slameuse congolaise Mariusca Moukengué./DR

Evens Mab et Lionel Kombo2 Bayonne n'ont pas pris part à l'événement pour des raisons de billet.

Au programme de ce festival il y a eu le slam, le hip-hop,

BOXE

Brazzaville cherche ses nouveaux champions

La Ligue départementale de la discipline a lancé, le 10 juillet au gymnase Nicole-Oba à Talangaï, ses championnats après ceux qu'elle a organisés l'année dernière, au gymnase Henri-Elendé.



L'un des combats marquant l'ouverture du championnat.

La Ligue semble avoir mis cette fois-ci le paquet puisque la compétition qui va se clôturer dimanche met aux prises vingt-quatre clubs pour soixante-dix boxeurs dans les deux versions de poids et d'âge, au terme de laquelle seront sélectionnés les champions de Brazzaville. Ce rendez-vous annuel, a expliqué Elias Mfoudi, le président de la Ligue de boxe de la capitale, permettra aux entraîneurs de mieux observer les nouvelles recrues et de jauger le niveau des anciens. « Espérons qu'au-delà de cette plate-forme sportive offerte par les boxeurs durant ces jours, la passion de la boxe que nous aimons et l'amitié qui nous unit donneront à ce championnat le succès qu'il mérite », a-t-il indiqué dans son mot d'ouverture, avant d'assurer que le public assoiffé y trouvera son compte.

Pour la première journée, plus de dix combats ont été au menu. Dans la catégorie coq junior, Gomme Mobeki de Dynamique a battu Djo-

ny Elenga de Dragon rouge par arrêt de l'arbitre. Itoba de Lionceau a eu raison de Mavoungou d'Ecodec aux points. Merveil Ekoki de Serge-Oboa a également pris le meilleur sur Nkoueni Itoua de la DGSP aux points. Loïc Mfina de Maxi l'a aussi emporté aux points devant Philippe Abedi de Momekano. Dans la catégorie léger junior, victoire aux points de Louwahou de Crochet devant Ben Mampouya de Lionceau. Félix Angongo de Serge-Oboa a pris le meilleur sur Mavoungou d'Amilo aux points. Olilaba de Dragon rouge s'est imposé aux points devant Richard Bongouma d'Opimbat. Mamadou de la DGSP a battu aux points Fils Okaba de Mega.

Dans la catégorie super léger junior, Migon Nfina de la DGSP a dominé aux points Manguet de Faveur. Dans la catégorie moyen senior, Tité Bemba de Maxi a mis Junior Kombo KO et Finel Mbon de Serge-Oboa a triomphé de Gildas Ngonkoua de Dragon rouge par abandon.

James Golden Eloué

CAN FÉMININE 2020

Le Congo décline l'organisation de la compétition

Dans une lettre du 8 juillet, destinée au président de la Confédération africaine de football (Caf), le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, a annoncé « le désistement de la République du Congo à l'organisation de la phase finale de la 12^e édition de la Coupe d'Afrique des nations féminine de football ».

La correspondance de l'officiel congolais donne toutes les explications possibles concernant les motifs du désistement qui intervient à quelques mois de la compétition. « ... la République du Congo avait donné son accord de principe pour soumissionner l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations féminine de football de 2020. Cet accord avait été donné alors que le Congo n'était pas encore en possession du cahier des charges y relatif », renseigne le document.

« Aussi, après avoir examiné, après coup, ledit cahier des charges, la République du Congo s'est rendu compte que dans le contexte des grandes tensions de trésorerie où elle se trouve, elle est dans l'incapacité d'y répondre de façon optimale et rassurante », précise la lettre.

Selon certains spécialistes du football congolais, ce désistement a été motivé par le fait que l'équipe nationale féminine est en hibernation depuis un long moment, manquant de championnat national. Cela pourrait entraî-

ner sans nul doute de nouvelles contre-performances. L'incertitude sur les atouts des Diables rouges dames a commencé depuis leur élimination des Jeux olympiques Tokyo 2020, en avril dernier, à domicile.

Notons que la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine regroupe huit sélections



Les Diables rouges dames/Adiac

nationales. Lors de la dernière édition qui s'est jouée au Ghana, c'est le Nigeria qui l'a remportée, trois fois d'affilée. Après l'organisation réussie des Jeux africains 2015, les autorités congolaises ont renoncé à l'organisation de plusieurs événements sportifs pour des raisons de trésorerie. L'exemple le plus récent est le Championnat d'Afrique des nations de basket-ball.

Rude Ngoma (stagiaire)

COUPE DU CACAO 2019

Une quête pour soutenir l'équipe départementale de football

La cotisation lancée le 10 juillet, à l'esplanade de l'Hôtel de la préfecture, a été initiée par le préfet Alexandre Honoré Paka, en vue de permettre au représentant de Pointe-Noire de participer dignement à la compétition qui va se dérouler à Ouesso, dans la Sangha.

L'édition 2019 de la coupe du cacao intègre les activités de la première édition de la foire forraine dénommée « Djoka pé Ouesso » (en route pour Ouesso ou allons à Ouesso). Invitée à y participer, du 18 juillet au 8 août, l'équipe de football du département de Pointe-Noire va bénéficier d'un grand soutien à travers la quête qui vient d'être lancée.

1133 600 FCFA, c'est la somme qui a été récoltée au cours de la cérémonie de lancement. La collecte se poursuit en vue d'apporter le soutien moral et financier à l'équipe départementale. Ce geste devrait contribuer à avoir de bons résultats et ainsi, redorer le blason du football ponténégrin, ont souhaité Alexandre Honoré Paka et Jean Claude Etoumbakoundou, secrétaire général du département, président du comité de soutien à l'équipe départementale.

Moment d'échange et de partage initié par Leonidas Carel Motom Mamoni, député de la Sangha, Djoka pé Ouesso réunira des jeunes venant de tous les départements du pays autour des valeurs cardinales de paix, d'unité nationale et d'intégration sous-régionale. Plusieurs activités (semaine culturelle, session de formation, kermesse et autres) sont prévues outre les compétitions sportives.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

UTILISATION DU DTMS

La Fécofoot se met à jour

Le système de régularisation de transferts nationaux de la Fédération internationale de football association (Fifa) va bientôt être disponible au Congo. Les bases de sa mise en application ont été posées, le 11 juillet, par deux expertes de cette institution.

Dina Ameti et Sandra Matthey ont dispensé, au nouveau siège de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) à Brazzaville, une formation dans le but de préparer les clubs congolais à l'utilisation de Domestic transfer matching system (DTMS). Le DTMS est la traduction anglaise du système de régularisation de transferts nationaux qui n'est autre qu'une variante du système de régularisation de transferts internationaux (ITMS) que le Congo utilise déjà, a reconnu Dina Ameti, coordonnatrice de formation et soutien à la Fifa.

A l'image de l'ITMS, c'est une plate-forme obligatoire conçue exclusivement par la Fifa pour ses associations membres et leurs clubs affiliés. Le but étant cette fois-ci d'améliorer la gestion de ces transferts nationaux et de fournir des données fiables relatives au joueur. C'est un canal qui assure une véritable interconnexion entre les clubs d'un même pays en vue d'une meilleure traçabilité.

La formation permet aux secrétaires généraux des clubs de la Ligue 1 de maîtriser le système



Les secrétaires généraux des clubs suivant la formation DTMS/Adiac

d'informatique en ligne pour simplifier le processus de transferts des joueurs entre les clubs au niveau national. Le système en lui-même vise l'augmentation de la transparence et l'amélioration de la crédibilité. Grâce à cette nouvelle technologie, la Fécofoot et les clubs doivent gérer les activités de transferts au niveau national, générer les statistiques et rapports, accélérer les procédures et stocker en ligne les documents requis en toute sécurité.

La mise en place du DTMS, une recommandation de la Fifa

« Le DTMS, c'est la même chose que l'ITMS que le Congo utilise déjà. C'est pour les transferts nationaux entre les clubs congolais. Par rapport à leur importance, je pense que cela va aider le Congo à augmenter la transparence en termes des transferts nationaux. Car tous les clubs qui vont transférer les joueurs vont pouvoir l'utiliser. Ce sera à la Fécofoot de définir quel club doit l'utiliser

et quelle ligue pour commenter », a commenté Dina Ameti. Sandra Matthey, conseillère juridique à TMS conformity, a rappelé que sa mise en application est une recommandation de la Fifa. En effet, à travers une récente circulaire, l'instance mondiale du football a fait obligation à toutes les associations affiliées d'adopter un système électronique de transferts nationaux. Selon Sandra Matthey, les participants ayant pris part à cette formation

seront des formateurs dans leurs clubs respectifs. « C'est une belle initiative de la Fécofoot d'adopter le DTMS. On vient pour former les clubs et les associations. C'est bien parce que cela montre qu'ils suivent les exigences de la Fifa. Ils sont dans les délais selon nos exigences. La circulaire a été envoyée la semaine passée seulement. Nous comptons sur leur collaboration et aussi dans le futur, ils peuvent s'entraider et former des nouveaux utilisateurs », a-t-elle souhaité

Médard Moussodia, au nom de la Fécofoot, a souhaité que les bénéficiaires exploitent à bon escient les enseignements reçus des deux déléguées de la Fifa. « Les sportifs congolais sont heureux de recevoir les enseignements venant de vous. Nous sommes convaincus que cela permettra à notre football d'avancer, notamment dans le domaine du secrétariat de qualification. Nous pensons que cette occasion est élogieuse pour prendre les cours nécessaires, les dispenser et les mettre à bon escient pour le fonctionnement de notre football », a-t-il indiqué. Notons que la Fifa a responsabilisé chaque association membre de désigner un employé en charge de gérer les transferts nationaux. En tant qu'extension de l'ITMS, le système DTMS permet aussi à la fédération de traiter ses transferts nationaux et internationaux sur la même plate-forme.

James Golden Eloué

GOUVERNANCE

Félix Tshisekedi invite les magistrats à rendre « une justice juste et équitable »

Le chef de l'Etat s'est engagé, le 11 juillet, en inaugurant la première édition de la Journée africaine de lutte contre la corruption tenue à l'Hôtel du fleuve à Kinshasa, à doter la justice congolaise des moyens conséquents en vue d'obtenir son accompagnement dans le processus d'éradication du fléau.

Le président de la République a participé, jeudi, à la première édition de la Journée africaine de lutte contre la

corruption organisée par l'Observatoire de surveillance de la corruption et de l'éthique professionnelle, interface de

l'Etat en matière de prévention et de surveillance de la corruption. Les travaux de ce forum sont axés sur le thème « Vers l'élaboration d'une position africaine commune sur le recouvrement des avoirs ». L'allocution du chef de l'Etat aura été, sans doute, le moment-phare de ces assises

qui amorcent une réflexion plurielle et approfondie sur les moyens d'éradiquer la corruption qui gangrène actuellement la société congolaise.

L'occasion était belle pour Félix Tshisekedi de réaffirmer sa volonté de lutter contre ce phénomène en vue de faire triompher les valeurs de bonne gouvernance, pilier incontournable pour atteindre le bien-être du peuple congolais. Dans son intervention, le chef de l'Etat a martelé sur cet aspect en réitérant son indéfectible engagement « à lutter contre la corruption dans ses divers aspects, notamment la concussion, le détournement de deniers publics, le clientélisme, etc. ». Il en appelle à la mise en commun des énergies et des volontés pour donner un sens à la lutte contre la corruption qui passe pour une des priorités de son quinquennat. « Je crois fermement en la capacité de changement positif de l'homme congolais. A cet effet, conjuguons tous nos efforts, chacun dans son domaine d'activité, afin de vaincre ce fléau de corruption avec toutes les antivaleurs qui lui sont voisines », a-t-il indiqué. « Il est certes difficile et non impossible

d'arriver à une génération sans corruption. Il suffit d'y croire et d'y travailler main dans la main pour son éradication à tous les niveaux », a poursuivi le président de la République.

L'éradication de la corruption passe nécessairement par l'émergence d'une justice de qualité, impartiale et ayant le sens d'équité. D'où le sévère réquisitoire fait par Félix Tshisekedi à l'encontre du corps judiciaire, précisément des magistrats, qu'il a exhortés à rendre une justice juste et équitable pour lutter contre la corruption. « Les magistrats doivent rendre une justice juste. Des moyens adéquats seront mis à leur disposition pour ce faire », a-t-il promis, misant sur l'accompagnement du secteur judiciaire dans le processus d'éradication de la corruption. A noter que lors du 31^e sommet des chefs d'Etat africains sur la lutte contre la corruption, tenue en Mauritanie en juillet 2018, ils avaient appelé à « adopter des mesures pour faire en sorte que les personnalités publiques déclarent leurs biens et que ces biens soient vérifiés ».

Alain Diasso



Félix Tshisekedi à la première édition de la Journée africaine de lutte contre la corruption

SANKURU

La province toujours en attente de son nouveau gouverneur

Prévue le 10 juillet, l'élection du gouverneur et du vice-gouverneur de la contrée n'a pu être organisée, au grand regret de la population locale qui s'est déplacée en masse au siège de l'assemblée provinciale pour assister à ce scrutin qui tient en haleine l'opinion intérieure.

La plénière convoquée à l'occasion par le bureau de l'assemblée provinciale s'est terminée en eau de boudin, sans avoir épluché son ordre du jour. La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a décidé de reporter la consultation en évoquant, entre autres, « le manque de sécurité pour garantir un scrutin libre ».

Selon Corneille Nangaa, le président de la Centrale électorale, les raisons d'ordre technique et opérationnel auraient, en grande partie, perturbé la tenue de ce scrutin dont le report tient essentiellement au besoin de préserver la paix dans cette province. Il a annoncé que cette élection aura finalement lieu le 20 juillet. Instruction aurait été donnée au président de l'assemblée provinciale pour que des dispositions utiles soient prises afin que la nouvelle date soit respectée. A noter que ce scrutin devait initialement avoir lieu le 10 avril, puis le 13 du même mois, avant d'être à nouveau reprogrammé sur proposition du chef de l'Etat.

Non convaincue par les justifications de Corneille Nangaa qu'elle croit jouer le jeu du candidat Lambert Mende, l'ancien porte-parole des différents gouvernements sous Joseph Kabila, la population locale a vite fait

d'investir les rues en guise de protestation. A Lodja, territoire d'origine des deux compétiteurs en lice, à savoir l'indépendant Joseph Mukamadi et Lambert Mende (candidat de la Convention pour les Congolais unis et alliés, membre du FCC), la police a été bien obligée de renforcer son dispositif sur les grandes artères. Les partisans des deux candidats qui ne jurent que par la victoire de leur leader, s'observent en chiens de faïence. Il y a de quoi redouter un affrontement à la moindre étincelle. Une source policière locale a même révélé que chacun des deux camps dit ne pas pouvoir supporter une défaite. A Kinshasa, les ressortissants du Sankuru ont également manifesté, le 10 juillet, contre le report de l'élection du gouverneur de leur province devant le siège de la Céni, sur le boulevard du 30-juin.

A Lodja, Lusambo et dans d'autres grands centres du Sankuru, la tension est vive à la veille de cette élection. Joseph Stéphane Mukumadi, dont la candidature a fait l'objet d'un long feuilleton judiciaire, entre rejet et réhabilitation sur fond de tiraillements entre la Céni et le Conseil d'Etat, entend défier le puissant Lambert Mende qui, non seulement lui conteste sa nationalité congolaise, mais a aussi, saisi la Cour constitutionnelle pour dénoncer sa réhabilitation.

C'est sur ces entrefaites sur fond des positions clivées des originaires du Sankuru, écartelés entre les deux postulants, qu'aura lieu le scrutin du 20 juillet qui risque de faire tâche d'huile. Dossier à suivre.

A.D.

CIMENTERIE

Une production à sept chiffres en une décennie

Ils sont passés de 411 000 tonnes à plus de 1,8 million de tonnes entre 2008 et 2018, selon les statistiques de la Banque centrale du Congo (BCC). Cette relative bonne santé du secteur est le résultat à la fois des mesures de protection du gouvernement de la République et du boom immobilier dans certaines villes RD-congolaises, particulièrement Kinshasa, la capitale.

La Direction de la recherche et des statistiques de la Banque centrale du Congo (BCC) vient de présenter les derniers chiffres officiels de la production du ciment gris en RDC sur une période de dix ans. Il en résulte que l'industrie nationale du ciment tourne à plein régime après avoir frôlé l'arrêt à la suite de l'entrée massive et frauduleuse du ciment à partir des pays voisins. En analysant les derniers chiffres, le volume de production a quitté les 411 000 tonnes pour s'établir à près de 2 millions de tonnes, soit un accroissement de plus de 400 %.

Selon certains analystes, certains facteurs notamment les mesures protectionnistes interdisant l'importation du ciment gris et le boom immobilier n'ont pas manqué d'influencer à la fois la commercialisation du produit et sa consommation sur l'étendue du territoire national. En effet, l'on parle précisément d'un volume de consommation qui a évolué très vite, passant de 374 000 à 1,8 million de tonnes au cours de la même période. La même tendance se confirme en 2019, avec un volume de consommation de ciment gris tournant autour de 390 000 tonnes les quatre premiers mois de l'année. Dans le bulletin de la BCC, l'on note ainsi une certaine évolution de la consommation si nous l'évaluons sur une décennie. Il a atteint les 488 % entre 2008 et 2018. Pour autant, sur un temps plus court, au cours de l'année 2018 seulement, les statistiques démontrent plutôt une baisse progressive de production, avec un pic réalisé en janvier et jamais dépassé au premier semestre 2018.

Dans son analyse des facteurs contraignants dans la prise de décision des investisseurs, notamment dans le secteur de la cimenterie, entre 2014 et 2015, la Société financière internationale (IFC) note, entre autres, les tracasseries de certains services, la corruption, les dysfonctionnements du système judiciaire, la non-application des lois et règlements, le risque-pays, le cadre macro-économique et la carence en main d'œuvre qualifiée. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

LUTTE CONTRE LA ROUGEOLE

Une campagne de vaccination lancée en Ituri

Déjà en proie à l'épidémie d'Ebola, la province fait encore face à la rougeole qui touche les enfants de moins de 5 ans avec 1981 rapportés au cours de l'année.

Face à l'urgence, le ministère de la Santé, avec l'appui de l'Unicef et de Médecins sans frontières, mène une vaste campagne de vaccination ciblant soixante-sept mille enfants.

Les premiers sites sont quatre camps de déplacés de la ville de Bunia qui ont connu un afflux massif de familles ces dernières semaines. L'un se trouve à cent mètres d'un centre de traitement Ebola et à moins de trois kilomètres des quartiers où cinq cas de cette pandémie ont été enregistrés depuis le début de l'épidémie, dont deux au cours des trois dernières semaines.

« Pour les milliers de familles vivant dans des camps de déplacés surpeuplés et insalubres, la menace combinée d'Ebola et de rougeole est sans précédent. Nous avons la possibilité de prévenir une perte de vie potentiellement massive », a déclaré Edouard Beigbeder, représentant de l'Unicef en République démocratique du Congo (RDC).

« La partie nord-est de la RDC est le théâtre de l'une des pires crises humanitaires.

Qu'il s'agisse de la rougeole, d'Ebola ou des conditions de vie dans un camp de déplacés, les enfants courent un risque grave. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les protéger », a-t-il assuré.



La vaccination contre la rougeole

Renforcer des mesures de lutte

Cette vaccination se déroule simultanément avec les activités de riposte contre Ebola. Le risque de contamination est donc grave si bien que la campagne contre la rougeole devra donc comporter des mesures supplémentaires de protection

et un triage minutieux. Pour ce faire, les agents de santé devront porter une blouse pour éviter tout contact avec du sang ou d'autres liquides biologiques. Les équipes comprendront un agent de santé supplémentaire qui vérifiera les températures, évaluera et référera les cas suspects d'Ebola et supervisera le lavage des mains ainsi que

d'autres mesures de prévention. Une couche supplémentaire de complexité réside dans le fait que certains des premiers symptômes d'Ebola - fièvre, rougeurs autour des yeux, diarrhée - ne peuvent pratiquement pas être distingués de ceux de la rougeole, du paludisme ou du choléra qui sont des maladies courantes dans des sites extrêmement peuplés. Au regard de tous ces risques, les équipes de santé sur le terrain ont renforcé les mesures de surveillance pour empêcher la propagation de ces maladies graves et mortelles.

Notons que des campagnes de vaccination contre la rougeole sont également prévues dans les zones sanitaires de Tchomia et de Nyankunde. Au moins 1 981 décès dus à la rougeole ont été signalés cette année en RDC, dont plus de deux tiers d'enfants de moins de 5 ans. Au 23 juin, près de cent quinze mille cas suspects avaient été signalés, soit beaucoup plus que les soixante-cinq mille cas enregistrés en 2018.

Blandine Lusimana

ART D'ORPHÉE

Le cri de détresse de Yantula Petit Pierre et Brazzos Mwango

Les deux anciennes stars ont fait partie du groupe de sept musiciens qui ont agrémenté les pères de l'indépendance à la table ronde politique de Bruxelles. Délaissés et sans assistance, alors qu'ont participé à la composition et l'enregistrement de la célèbre chanson « Indépendance Cha Cha », ils se tournent vers le président de la République, Félix Tshisekedi, pour demander secours et reconnaissance de l'Etat.

Abandonnés et oubliés, les deux survivants des sept musiciens ayant agrémenté la table ronde de Bruxelles, en 1960, Pierre Yantula Bobina Elengesa, alias Petit-Pierre, et Mwango Fwa Maya dit Armando Brazzos, viennent d'adresser un SOS au président de la République. Ils sollicitent son assistance et la reconnaissance de l'Etat aux musiciens qui ont accompagné les pionniers de l'indépendance à la table ronde à Bruxelles, dont le cinquantième anniversaire a été célébré le 30 juin dernier.

« Au nom des cinq autres musiciens qui nous ont précédés dans l'au-delà, nous avons adressé une requête à la bienveillante

attention du président de la République et chef de l'Etat, en tenant compte



Petit Pierre Yantula Bobina et Brazzos Mwango Fwa, deux survivants des sept musiciens à la table ronde de Bruxelles, en 1960

surtout de sa sensibilité aux doléances du peuple dans le volet du slogan 'Le peuple d'abord'. Nous tirons à ce jour le diable par la queue, privés de toute assistance », a déclaré Petit Pierre Yantula, âgé aujourd'hui de 78 ans. Il était le benjamin du groupe à l'époque, contraint d'arrêter presque sa carrière en

1963 à la suite d'un grave accident qui lui coûta l'am-

putation d'une jambe. Et depuis plusieurs années, il est chef du quartier Singa Mopepe, dans la commune de Lingwala.

Très malade, Mwango Fwa Maya dit Armando Brazzos, 86 ans, ne peut plus voir ni parler. Plusieurs demandes d'assistance auprès des autorités sont restées sans

suite favorable. Aujourd'hui, il s'adresse directement au

can Jazz qu'il fréquentait avec des amis de son quartier dans la cité indigène à Léopoldville, Kinshasa d'aujourd'hui.

Percussionniste formé aux rythmes afro-cubains et à la rumba de l'époque, il joue la conga. Lorsque Thomas Kanza, futur ministre délégué à l'ONU, sollicite les musiciens pour agrémenter les pères de l'indépendance à la table ronde avec la puissance coloniale, Petit Pierre fait partie des sept musiciens qui s'envolent pour Bruxelles. Dans la capitale belge, les négociations perdurent et les musiciens venus de Kinshasa ne tournent pas le doigt. Ils ont le temps de composer et enregistrer des chansons, « Naweli Boboto », « Table ronde », « Sophia » et surtout l'hymne « Indépendance Cha cha ».

Ces sept musiciens venus de l'African Jazz et de l'OK Jazz sont donc Joseph Kabasele Grand Kallé, Roger Izeidi, Vicky Longomba, Nico Kasanda, Dechaud Muamba, Petit Pierre Yantula et Brazzos.

Martin Engimo

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Des recommandations formulées pour lutter contre le phénomène

L'atelier de sensibilisation à l'adaptation du fléau et son intégration dans les plans de développement provinciaux a pris fin, le 10 juillet à Kinshasa, par une série de recommandations adressées aux différents acteurs impliqués dans la question.

Plusieurs exposés ont été faits au cours des assises, notamment sur la vulnérabilité de la République démocratique du Congo face aux effets des changements climatiques; la prise en compte du genre en matière d'adaptation aux changements climatiques; les défis de la mobilisation de ressources pour l'adaptation aux changements climatiques; la communication stratégique pour le processus du plan national d'adaptation aux changements climatiques.

Au cours des travaux, les participants ont tous reconnu que les changements cli-



La photo d famille à la clôture de l'atelier

matiques ont des effets néfastes sur les conditions de vie des communautés. Pour ce faire, il est urgent d'agir en vue de juguler l'impact de ce phénomène mondial qui constitue un véritable obstacle aux efforts de développement.

Ainsi, l'implication des diffé-

rentes parties prenantes est une nécessité. D'où d'importantes recommandations formulées par les participants au terme de cet atelier. Elles prennent notamment en compte le volet sensibilisation et communication par l'organisation d'un atelier sur le changement clima-

tique, la vulgarisation des lois existantes sur l'hygiène, la mobilisation des fonds, la réalisation des études sur la vulnérabilité de la ville de Kinshasa face aux changements climatiques, le renforcement de la résilience des femmes maraîchères.

La ville de Kinshasa, no-

tons-le, ne dispose pas d'un plan de développement. Pour combler ce vide, les participants ont recommandé l'accélération du processus d'élaboration de cet outil. Au gouvernement provincial de la ville d'intégrer au moins 5% de son budget aux activités liées aux changements climatiques; libérer sa cote part pour la mise en œuvre du plan d'action national d'adaptation; doter les services de voiries et drainage de moyens nécessaires pour l'assainissement.

Précisons que cet atelier de sensibilisation à l'adaptation aux changements climatiques s'était fixé comme objectifs d'édifier les parties prenantes sur le sujet ainsi que sur le processus du plan national d'adaptation et de former les animateurs des radios communautaires sur les thématiques y relatives.

Blandine Lusimana

GALA DE BOXE

Landry Kankonde domine Junior Lumbwe

L'opposition attendue à la cérémonie organisée par Fingerwin et C2TV Sport, entre le champion de la République démocratique du Congo (RDC) actuel de mi-lourd et un ancien champion national a tenu ses promesses. A la fin, c'est Landry Kankonde qui s'est imposé face à Junior Lumbwe en déficit de rythme après cinq ans d'absence sur le ring.

Champion de la RDC de boxe de la catégorie mi-lourd, Landry Kankonde alias « Balo The Punicher » a ajouté une

énième victoire à son palmarès. Il a brisé, le 28 juin dernier à l'espace Village Chez Ntemba, à Kinshasa, le bre-

vet d'invincibilité de Junior Lumbwe alias « Cinq chiffres ». C'était dans un gala international de boxe qui a mis aux

prises les boxeurs de Kinshasa et ceux de Brazzaville.

Quatre combats nationaux et quatre autres combats internationaux opposant les boxeurs des deux rives du fleuve Congo ont été livrés. Balo s'est retrouvé face Cinq chiffres, ancien champion du Congo de mi-lourd et vaincu dans plusieurs combats amateurs et professionnels. Ce dernier n'a pas résisté aux assauts répétés du champion en titre qui l'a pressé dès l'entame du combat. En effet, Junior Lumbwe a été renvoyé sur le tapis avant la fin du premier round.

Le vainqueur décrypte son adversaire et le combat en ces termes : « Lumbwe est un bon boxeur, il a battu plusieurs grands noms de boxe dans ce pays. Après cinq ans sans monter sur le ring, il accepte de m'affronter en espérant me battre malgré ces années d'absence sur le ring et il était très sûr de lui. Mais j'avais promis à mes fans et autres de le démolir et voilà, je l'ai fait ».

A propos de la stratégie du combat, Landry Balo explique: « Mon staff m'a demandé de le presser dès le premier round, en sachant qu'il s'épuisera et c'est ce que j'ai fait. Mais dès le premier contact du premier round, j'ai été touché à l'arcade gauche et le saignement était vraiment excessif. Mais cela ne m'a pas affecté

parce que j'avais un mental d'acier, avec un objectif de gagner coûte que coûte... ». Pour sa part, promettant de se lancer encore plus dans le travail, Junior Lumbwe a laissé entendre: « L'absence sur le ring est un grand défaut pour un compétiteur. Mais j'étais toutefois présent aux entraînements. Ce combat a prouvé que mon esprit de guerrier tient bon, alors que mon adversaire est actif et que je dois toujours faire face aux meilleurs... Je viens d'enregistrer une première défaite, sinon j'allais totaliser vingt victoires en vingt combats. Je garde le moral ». Junior Lumbwe a donc subi la punition du champion du Congo Kinshasa en titre du premier au sixième et dernier round. Landry Kankonde a dédié sa victoire à son coach, Ben Kabundi, et à l'ensemble du Boxing Club Moto, son club, dans la commune de Ngiri-Ngiri, à sa famille, ses fans et ses collègues de l'université catholique de Kinshasa, et au député Eddy Iyeli pour son soutien idoine.

Après ce premier acte du gala de boxe de Fingerwin et C2TV Sport à Kinshasa, un deuxième est prévu à Brazzaville. Et le prochain adversaire de Landry Kankonde est un pugiliste de cette ville Congo qui a affronté à combat égal un adversaire également venu de Brazzaville.

Martin Enyimo



Landry Kankonde Balo lors de son combat contre Junior Lumbwe, le 28 juin 2019, à Kinshasa

EGYPTE 2019

Le Nigeria en demi-finale, comme d'habitude

Le Nigeria s'est défait dans la douleur de l'Afrique du Sud mercredi (2-1) en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations 2019. Les Bafana, pénalisés par une énorme faute de main de leur gardien, peuvent nourrir des regrets.

Ça plane pour les Super Eagles du Nigeria. Emmené par le remuant Chukwueze, le Nigeria poursuit son parcours dans cette CAN 2019 et confirme son statut de gros poisson sur la scène continentale avec quatorze places dans le dernier carré en dix-huit participations.

Globalement dominateur, le Nigeria a fait respecter la logique et le pedigree plus impressionnant de ses joueurs comme les milieux Wilfred Ndidi et Alex Iwobi, pensionnaires de la Premier League, respectivement à Leicester et Arsenal.

Après vingt-cinq premières minutes très équilibrées et sans véritable occasion de part et d'autre, Chukwueze a débloqué la situation (27e mn) dans un Stade International du Caire aux tribunes très clairsemées. Lailier de Villarreal, tout juste 20 ans, est parvenu à conclure de près après un premier tir manqué et un rebond favorable.

Fan de Jay-Jay Okocha et Arjen Robben, champion du monde des moins de 17 ans en 2015, Chukwueze devient avec cette réalisation le buteur le plus jeune de l'édition 2019 de la CAN.

Le feu-follet a été un poison constant pour l'arrière-garde sud-africaine par ses dribbles virevoltants. Le latéral gauche Sifiso Hlanti, qui avait parfaitement muselé la star égyptienne Mohamed Salah au tour précédent, a cette fois eu beaucoup plus de mal à contenir le joueur d'origine Igbo.

Les «Super Eagles» rêvent d'une quatrième couronne

En seconde période, un coup franc de Peter Etebo était détourné sur sa barre par le portier sud-africain, Ronwen Williams (50e mn). Bref, pas de quoi faire frissonner de joie le public clairesemé du Stade international du Caire.

Peu entreprenants jusque-là, les joueurs de Stuart Baxter ont haussé le ton dans les vingt



Le Nigeria de Chidozie Awaziem peut célébrer sa qualification pour les demi-finales de la CAN 2019 (AFP)

dernières minutes. Et Bongani Zungu a égalisé de la tête sur un coup franc détourné par le dos du Nigérian Odion Ighalo, qui l'a involontairement remis en jeu (74e mn). Un but refusé puis validé après que l'arbitre du match eut consulté l'assistance vidéo (VAR).

Alors que la prolongation se profilait, sur un corner, Williams ratait complètement sa sortie et le défenseur de l'Udinese, William Troost-Ekong, marquait dans le but vide (89e mn). Un coup dur pour les Sud-Africains, qui n'avaient toutefois pas réussi à réitérer leur prestation précédente.

Les Bafana Bafana obtenaient une ultime occasion sur un contre, initié encore par Chukwueze qui lançait dans la profondeur Ighalo. Mais celui-ci butait sur le gardien de SuperSport United, et le Nigeria conservait la victoire.

Les cent quatre-vingt-dix millions d'habitants du géant de l'Afrique peuvent espérer une quatrième couronne pour les «Super Eagles», titrés en 1980, 1994 et 2013, mais absents des deux précédentes éditions.

Gernot Rohr, sélectionneur du Nigeria, a fait d'ores et déjà mieux que son meilleur résultat à la CAN : il avait atteint les quarts de finale en 2012 avec le Gabon.

De leur côté, tombeurs des Egyptiens en huitièmes, les Bafana Bafana, sacrés en 1996 à domicile, puis finalistes en 1998, sortent la tête haute au vu de leurs faibles moyens.

Camille Delourme avec AFP

Le Sénégal poursuit sa route, le Bénin sort la tête haute

L'équipe de Sadio Mané a souffert mais a décroché face au Bénin (1-0), mercredi en quarts au Caire, sa place pour le dernier carré de la CAN qu'elle retrouve après treize ans d'absence. Pour le Bénin, le parcours historique touche à sa fin.

Pour le sélectionneur Aliou Cissé, «cette année peut être la bonne» pour son pays, souvent favori mais jamais titré. Régulièrement critiqués pour ne pas savoir gérer la pression dans les grandes compétitions, les Lions de la Teranga version 2019 ont montré, jusqu'ici, une étonnante résilience.

Après le 8e minimaliste remporté face à l'Ouganda (1-0), les Sénégalais ont répété la même partition face aux coriaces Béninois. Dominés par séquences, incapables de mettre du rythme, ils n'ont pas enthousiasmé par leur jeu, mais leur patience et leur sang froid les rendent dangereux. Servi par Sadio Mané, Idrissa Gueye, d'une frappe croisée imparable (70e mn), a envoyé son équipe en demi-finales pour la première fois depuis 2006.

«C'est une évolution, c'est une équipe qui progresse petit à petit. On était venus ici avec l'ambition de jouer sept matches. On les jouera. Mais on veut jouer la grande finale», a déclaré Cissé.

Grand favori, d'autant que l'Egypte, le Cameroun et le Maroc ont tous été sortis, le Sénégal continue d'avancer dans un tournoi qui s'est montré imprévisible. Pour une place en finale, il jouera dimanche Madagascar ou la Tuni-

sie, qui s'affrontent jeudi.

Mais tous les feux ne sont pas au vert, car la sélection a failli perdre le fil de son match. A voir Kalidou Koulibaly, si solide, prendre un grand pont de Cebio Soukou, ou la star Sadio Mané longtemps bousculée par Olivier Verdon, le coach Cissé a dû penser au scénario de Maroc-Bénin qui a été fatal aux Lions de l'Atlas.

Les Lions de la Teranga ont encore exposé des lacunes dans la création, trop dépendants de l'activité de l'ailier droit de Liverpool pour être dangereux. Keita Baldé, de retour comme titulaire, et Mbaye Niang, en pointe, ont plus pesé sur le rythme, très lent, de la rencontre que la défense adverse. Le gardien Alfred Gomis, titulaire après le forfait d'Edouard Mendy, a montré de la fébrilité, quand il a raté son contrôle, et failli marquer contre son camp (67e mn).

Trois minutes plus tard, Gueye sortait son équipe de la torpeur d'un coup de canon qui a permis au Sénégal de dérouler jusqu'à la fin, d'autant que le Bénin a terminé à dix après l'expulsion de Verdon (82e).

«Ça n'a pas été un match facile, mais on est resté serein. On a été patient pour trouver la faille», s'est félicité le buteur.

Mané aurait pu alléger la pression de la fin de match, mais ses deux occasions ratées (72e, 74e mn) ont maintenu le Sénégal sous la menace béninoise. Décidément, rien n'est facile dans cette CAN pour l'équipe d'Aliou Cissé, battue en poule par l'Algérie, et qui a déjà eu plusieurs blessés, mais qui avance.

C.D.

ARRÊT SUR IMAGE



La visite du deuxième groupe des officiers cadets de l'Académie américaine au Musée Galerie du Bassin du Congo, le 11 juillet 2019.

FOOTBALL

Les résultats des Diablos rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Bulgarie)

Ligue des champions, match aller du 1er tour préliminaire

Ludogorets, champion de Bulgarie en titre, se déplaçait à Ferencvaros, son homologue hongrois. Mavis Tchibota était titularisé sur la gauche de l'attaque de Ludogorets, qui a joué en 4-2-3-1. Revenu en défense pour épauler son latéral, il est trop court pour contrer le centre de Lovrencsics qui amène l'ouverture du score de Nguen (6e).

A la 10e, il tente une frappe, trop molle et captée par le portier hongrois. Aux 18e puis 22e, il délivre deux bons centres mal exploités par Swierczok puis Biton. A la 31e, après une récupération haute de Lukoki, il fait un bon appel dans l'axe de la surface et servi par Biton, tente sa chance du droit : le ballon, détourné par le



Mavis Tchibota, très en vue contre les Hongrois de Ferencvaros (www.fradi.hu)

gardien, profite donc à Swierczok, qui égalise.

A la 41e, il dévisse totalement sa frappe à quelques mètres, excentré, du but. Sevré de ballons pendant près d'une demi-heure, il donne encore un super centre à Biton qui voit sa tête repoussée en corner.

Battu 1-2, Ludogorets reste toutefois en course avant le match retour, à domicile, le 17 juillet.

C.D.